Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (4619)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 11%
Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 40%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (4619)	Jury par défaut	Autres candidats	50	242	242	82	57
		Bacheliers professionnels toutes séries	34	152	152	96	34

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (4619)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	141	141	50	32	56,1 %
			Masculin	101	101	32	25	43,9 %
			Total	**242**	**242**	**82**	**57**	**100 %**
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	61	61	41	9	26,5 %
			Masculin	91	91	55	25	73,5 %
			Total	**152**	**152**	**96**	**34**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (4619)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	28	28	12	12	54,5 %
				AB	28	28	9	8	36,4 %
				B	10	10	2	2	9,1 %
				TB	1	1	0	0	0 %
				Total	**67**	**67**	**23**	**22**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	36	36	11	7	20 %
				AB	71	71	23	11	31,4 %
				B	50	50	17	13	37,1 %
				TB	15	15	7	4	11,4 %
				TBF	2	2	1	0	0 %
				Total	**174**	**174**	**59**	**35**	**100 %**
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	1	0	0	
				Total	**1**	**1**	**0**	**0**	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	4	4	2	0	0 %
				Sans mention	30	30	11	4	11,8 %
				AB	54	54	27	11	32,4 %
				B	49	49	41	16	47,1 %
				TB	13	13	13	1	2,9 %
				TBF	2	2	2	2	5,9 %
				Total	**152**	**152**	**96**	**34**	**100 %**

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (4619)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	148	148	48	24	42,1 %
			Non scolarisés	3	3	0	0	0 %
			Autres	91	91	34	33	57,9 %
			Total	**242**	**242**	**82**	**57**	**100 %**
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	145	145	95	34	100 %
			Non scolarisés	3	3	0	0	0 %
			Autres	4	4	1	0	0 %
			Total	**152**	**152**	**96**	**34**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (4619)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Technologique	Economie et gestion hôtelière & Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE	148	148	48	24
			Autres doublettes	25	25	11	11
		Baccalauréat Professionnel	Cuisine	81	81	54	21
			Commercialisation et services en restauration	67	67	40	13
			Autres spécialités	2	2	1	0

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (4619)	Jury par défaut	Economie et gestion hôtelière & Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE	85,5 %	85,5 %	81,4 %	68,6 %
		Autres doublettes	14,5 %	14,5 %	18,6 %	31,4 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Spécialité significative**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (4619)	Jury par défaut	Cuisine	54 %	54 %	56,8 %	61,8 %
		Commercialisation et services en restauration	44,7 %	44,7 %	42,1 %	38,2 %
		Autres spécialités	1,3 %	1,3 %	1,1 %	0 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	résultats scolaires	bulletins, fiche avenir	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	compétences de communication écrite et orale	bulletins, fiche avenir, projet personnel, scolarité	Très important
Savoir-être	Autonomie et codes professionnels	fiche avenir, projet personnel	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour la filière Hôtellerie-restauration	activités et centres d'intérêt, projet personnel	Très important
	connaissances en économie-gestion	fiche avenir et bulletins	Très important
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	engagement	activités et centres d'intérêt	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Tous les candidats sont classés sauf s'ils ne remplissent pas les conditions d'accès à la formation.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite.Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Ce critère n'a pas été pris en compte en 2025.

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Examens du dossier par un jury composé de 2 personnels compétents de l'établissement. Toutes les candidatures sont classées.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n’a été mis en œuvre par la commission d’examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La lettre de motivation doit faire apparaître la cohérence du projet, la justification argumentée du choix d'orientation et du choix de notre établissement.
Les appréciations concernant le comportement (savoir être) et l'assiduité sont des éléments très importants lors de l'étude du dossier.

Signature :
Emmanuel LAGARDE,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges